## Bureau de l'Inspecteur de Corps de la Police de la Nouvelle-Orléans.

Avenue Tulane et rue Saratoga.

Nouvelle-Orléans, Lne, 17 octobre 1910

Maintenant dans l'accomplissement du devoir que m'impose la clause 5me de la Loi 32 de 1904.—Loi de la Commission de Police—j'ai fixé les Polls pour l'élection des membres du Congrès pour les 1er et 2me districts congressionnels du 62me Congrès des Etats-Unis et pour l'élection de Congressistes pour le terme non expiré du 61me Congrès des Etats-Unis, pour des Membres du Bureau d'Etat d'Egalisation pour des Membres de la Commission des Chemins de fer pour un juge de la Cour d'Appel et les 15 amendements constitutionnels, laquelle élection doit avoir lieu le 8 novembre 1910; et avant de prendre mon initiative j'ai consulté à son égard le Bureau des Commissaires du Département de Police de la Ville de la Nouvelle Orléans conformément à la loi et me suis assuré de leur approbation.

En vertu de la clause 40 de la Loi 152 de 1898, je publie ici la liste des emplacements des Polls et une exacte description des bornes des wards et j'y donne aussi la liste des précincts de la ville de la Nouvelle-Orléans dans lesquels ladite élection doit avoir lieu les heures et la manière prescrites par la loi.

WILLIAM J. O'CONNOR
Inspecteur de Police.

PREMIER WARD.
De la rue Félicité à la rue Thalie, du Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du fleuve du côté du fleuve de St Thomas et du coté inférieur de Félicité au côté supérieur de Thalie. Emplacement 1342 Tchoupitoulas.

Deuxième precinct—Du côté du bois de St Thomas au côté du fleuve d'Annonciation et du côté inférieur de Félicité au côté supérieur de Thalie. Emplacement: 803 Market.

Troisième precinct—Du côté du bois d'Annonciation au côté du fleuve de Magasin, et du côté inférieur de Félicité au côté supérieur de Thalie. Emplacement 1000 Orange.

Quatrième precinct—Du côté du bois de Magasin au côté du fleuve de Prytanée et du côté inférieur de Félicité au côté supérieur de Thalie. Emplacement: 1437 Euterpe.

Cinquième precinct—Du côté du bois de Prytanée au côté du fleuve de Carondelet, et du côté inférieur de Félicité au côté supérieur de Thalie. Emplacement: 1733 avenue St-Charles.

Sixième precinct—Du côté du bois de Carondelet au côté du fleuve de Dryades, et du côté inférieur de Félicité au côté supérieur de Thalie. Emplacement: 1809 Terpsichore.

Septième precinct—Du côté du bois de Dryades au côté du fleuve de Sud Liberté, et au côté inférieur de Félicité au côté supérieur de Thalie. Emplacement: 2014 Terpsichore.

Huitième precinct—Du côté du bois de Sud Liberté à Claiborne, et du côté inférieur de Félicité au côté supérieur de Thalie. Emplacement: 1513 Sud Robertson.

DEUXIEME WARD.
De la rue Thalie à la rue Julie, du Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du fleuve au côté du fleuve des rues Annonciation et Tchoupitoulas, et du côté supérieur de la rue Julie au côté inférieur de Thalie. Emplacement: 809 Tchoupitoulas.

Deuxième precinct—Du côté du lac de la rue Annonciation au côté du fleuve de la rue Prytanée, et du côté supérieur de la rue Calliope au côté inférieur de Thalie. Emplacement 1127 Magasine.

Troisième precinct—Du côté du lac des rues Annonciation et Tchoupitoulas au côté du fleuve de Camp et côté du fleuve de St-Charles, et du côté supérieur de Julie au côté inférieur de Calliope et côté inférieur de l'avenue Howard. Emplacement: 1047 Magasine.

Quatrième precinct—Du côté du lac de Prytanée au côté du fleuve de Carondelet, et du côté inférieur de Thalie au côté supérieur de l'avenue Howard. Emplacement: 1630 Cal Hope.

Cinquième precinct—Du côté du lac à Carondelet au côté du fleuve de Dryades, et du côté inférieur de Thalie au côté supérieur de Thalie. Emplacement: 1201 Carondelet

Sixième precinct—Du côté du lac de St-Charles et côté du lac de Carondelet au côté du fleuve de Dryades et côté du fleuve de Sud Rampart, et du côté supérieur de Julie au côté inférieur de l'avenue Howard et côté inférieur de Calliope. Emplacement: 1029 Saratoga.

Septième precinct—Du côté du lac de Dryades au côté du fleuve de Sud Liberté, du côté supérieur de l'avenue Howard au côté inférieur de Thalie. Emplacement: 1200 Sud Rampart.

Huitième precinct—Du côté du lac de Sud Liberté au côté du fleuve de Howard et côté du fleuve de Willow, et du côté inférieur de Thalie au côté supérieur de l'avenue Howard et côté antérieur de Clio. Emplacement: 2621 Erato.

Neuvième precinct—Du côté du lac de la rue Howard et du côté du lac de la rue Willow à l'avenue Carrollton, et du côté inférieur de Melpomène et du côté inférieur de Thalie au côté inférieur de Clio et côté supérieur de l'avenue Howard. Emplacement: 1306 Sud Claiborne.

TROISIEME WARD.
De la rue Julie à Canal; du fleuve au bois.

Premier precinct—Du fleuve au côté du fleuve de la rue Baronne et du côté supérieur de la rue Canal au côté inférieur de Julie. Emplacement: 800 Lafayette.

Deuxième precinct—Du côté du lac de la rue Baronne au côté du fleuve de la rue Rampart, et du côté supérieur de la rue Canal au côté inférieur de Julie. Emplacement: 927 Perdido.

Troisième precinct—Du côté du lac de Rampart au côté du fleuve de Liberté, et du côté inférieur de Julie au côté supérieur de Canal. Emplacement: 1106 Gravier

Quatrième precinct—Du côté du lac de Liberté au côté du fleuve de Claiborne, et du côté supérieur de Canal au côté inférieur de Julie. 1642 Tulane.

Cinquième precinct—Du côté du lac de Claiborne au côté du fleuve de Johnson, et du côté supérieur de Canal au côté inférieur de Palmyre. Emplacement: 1732 Cleveland.

Sixième precinct—Du côté du lac de Claiborne au côté du fleuve de Johnson, et du côté supérieur de Palmyre au côté inférieur de Perdido. Emplacement: 1964 Tulane.

Septième precinct—Du côté du lac de Claiborne au côté du fleuve de Johnson et du côté supérieur de Perdido au côté inférieur de Julie. Emplacement: 2000 Perdido.

Huitième precinct—Du côté supérieur de Canal au côté inférieur de Palmyre, et du côté du lac de Johnson au côté du fleuve de Broad. Emplacement: 2303 Palmyre.

Neuvième precinct—Du côté du lac de Tonti au côté du fleuve de Broad, et du côté supérieur de Palmyre au côté inférieur de Julie. Emplacement: 2500 Palmyre.

Dixième precinct—Du côté du lac de Johnson au côté du fleuve de Tonti, et du côté supérieur de Palmyre au côté inférieur de Julie. Emplacement 310 S. Galvez.

Onzième precinct—Du côté du lac de Broad au côté du fleuve de Gayoso, et du côté supérieur de Canal au côté inférieur de Julie. Emplacement: 2764 Avenue Cleveland.

Douzième precinct—Du côté du lac de Gayoso au côté du fleuve de l'Avenue Hagan, et du côté supérieur de Canal au côté inférieur de Julie. Emplacement: 3103 Banks.

Treizième precinct—Du côté du lac de l'Avenue Hagan au côté du fleuve de Scott, et du côté supérieur de Canal au côté inférieur de Julie. Emplacement: 302 Sud Scott.

Quatorzième precinct—Du côté du lac de Scott au Pont de la Métairie, et du côté supérieur de Canal au côté inférieur de Julie. Emplacement: 225 Sud Scott.

QUATRIÈME WARD.
De la rue Canal à la rue St-Louis; Du Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du fleuve au fleuve de la rue Bourgogne, et du côté inférieur de Canal au côté supérieur de St Louis. Emplacement: 911 Conti.

Deuxième precinct—Du côté du lac de Bourgogne au côté du fleuve de Claiborne, et du côté inférieur de Canal au côté supérieur de St-Louis. Emplacement: 123 Nord Bassin.

Troisième precinct—Du côté inférieur de Claiborne au côté du fleuve de Johnson et du côté inférieur de Canal au côté supérieur de St-Louis. Emplacement: 128 Nord Prieur.

Quatrième precinct—Du côté du lac de Johnson au côté du fleuve de Tonti, et du côté inférieur de Canal au côté supérieur de St-Louis. Emplacement: 2323 Iberville.

Cinquième precinct—Du côté du lac de Tonti au côté du fleuve de White, et du côté inférieur de Canal au côté supérieur de St-Louis. Emplacement: 2545 Iberville.

Sixième precinct—Du côté du lac de White au côté du fleuve de l'Avenue Hagan, et du côté inférieur de Canal au côté supérieur de St-Louis. Emplacement: 211 N Salcedo.

Septième precinct—Du côté du lac de l'Avenue Hagan au côté du fleuve de l'Avenue Carrollton, et du côté inférieur de Canal au côté supérieur de St-Louis Emplacement: 2635 Iberville.

Huitième precinct—Du côté du lac de l'Avenue Carrollton au côté du fleuve du Chemin de la Métairie, et du côté inférieur de Canal au côté supérieur de St-Louis. Emplacement: 129 Nord Hennessey.

Neuvième precinct—Du côté du lac du Chemin de la Métairie au Lac Pontchartrain, et du côté inférieur du New Basin Canal au côté supérieur de l'Avenue Orléans. Emplacement: 143 Avenue City Park.

CINQUIEME WARD.
De la rue St Louis à St Philippe, du fleuve au bois.

Premier precinct—Du fleuve au côté du fleuve de Royale et du côté inférieur de St-Louis au côté supérieur de St-Philippe. Emplacement: 511 Ste-Anne.

Deuxième precinct—Du côté du lac de Royale au côté du fleuve de Bourgogne, et du côté inférieur de St-Louis au côté supérieur d'Orléans. Emplacement: 610 Dauphine.

Troisième precinct—Du côté du lac de Royale au côté du fleuve de Bourgogne, et du côté inférieur d'Orléans au côté supérieur de St-Philippe. Emplacement: 814 Bourgogne.

Quatrième precinct—Du côté du lac de Bourgogne au côté du fleuve de Villeré, et du côté inférieur de St.Louis au côté supérieur de St-Philippe. Emplacement 717 St-Claude.

Cinquième precinct—Du côté du lac de Villeré au côté du fleuve de Roman, et du côté inférieur de St-Louis au côté supérieur de St-Philippe. 1500 Ste-Anne.

Sixième precinct—Du côté du lac de Roman au côté du fleuve de Miro et du côté inférieur de St-Louis au côté supérieur de St-Philippe. Emplacement 2038 St-Pierre.

Septième precinct—Du côté du lac de Miro au côté du fleuve de Dorgenois, et du côté inférieur de St-Louis au côté supérieur de St-Philippe. Emplacement: 823 Tonti

Huitième precinct—Du côté du lac de Dorgenois au côté du fleuve de Dupré, et du côté inférieur de St-Louis au côté supérieur de St Philippe. Emplacement. 2809 Dumaine.

Neuvième precinct—Du côté du lac de Dupré au côté du fleuve de Moss, et du côté inférieur de St Louis au côté supérieur de St-Philippe. Emplacement: 3000 Ste-Anne.

Dixième precinct—Du côté du lac de Moss au côté du fleuve de l'Avenue Métairie, et du côté inférieur de St Louis au Bayou St Jean et delà du côté du lac de l'avenue Métairie au Lac Pontchartrain du côté inférieur de l'avenue Orléans au Bayou St Jean. Emplacement: 4101 Dumaine.

SIXIÈME WARD.
De la rue St Philippe à l'avenue Esplanade; Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du fleuve au fleuve côté de Chartres, et du coté inférieur de St Philippe au coté supérieur de l'avenue Esplanade. Emplacement 1200 Chartres.

Deuxième precinct—Du coté du lac de Chartres au coté du fleuve de Dauphine et du coté inférieur d'Ursulines au coté supérieur de l'avenue Esplanade. Emplacement: 1201 Chartres.

Troisième precinct—Du coté du lac de Dauphine aussi loin qu'Ursulines, au long du coté supérieur d'Ursulines au coté du lac de Chartres, et du coté inférieur de St-Philippe au coté supérieur d'Esplanade au coté du fleuve de Remparts. Emplacement: 1132 N. Remparts.

Quatrième precinct—Du coté du lac de Remparts au coté du fleuve de Marais, et du coté inférieur de St-Philippe au coté supérieur de l'avenue Esplanade. Emplacement: 1129 N. Liberté.

Cinquième precinct—Du coté du lac de la rue Marais au coté du fleuve de Roman et du coté inférieur de St Philippe au coté supérieur de l'avenue Esplanade. Emplacement: 1532 Ursulines.

Sixième precinct—Du coté du lac de la rue Roman au coté du fleuve de Tonti et du coté inférieur de la rue St Philippe au coté supérieur de l'Avenue Esplanade. Emplacement: 2238 Hôpital.

Septième precinct—Du coté du lac de la rue Tonti au coté du fleuve de Broad, et du coté inférieur de St-Philippe au coté supérieur de l'Avenue Esplanade. Emplacement: 2401 Hôpital.

Huitième precinct—Du coté du lac de la rue Broad au Bayou St-Jean et du coté inférieur de la St-Philippe au coté supérieur de l'Avenue Esplanade. Emplacement: 1133 N. White.

SEPTIÈME WARD.
De l'avenue de l'Esplanade au Champs Elysées Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du N. Peters au coté du fleuve de Dauphine et du coté inférieur de l'Esplanade au coté supérieur des Champs Elysées. Emplacement: 623 Français.

Deuxième precinct—Du coté du bois de Dauphine au coté du fleuve de N. Rempart et du coté inférieur d'Esplanade au coté supérieur des Champs Elysées. Emplacement: 2102 Bourgogne.

Troisième precinct—Du coté du bois de N. Rempart au coté du fleuve de Marais et du coté inférieur de Columbus au coté supérieur des Champs Elysées. Emplacement: 1132 Français.

Quatrième precinct—Du coté du bois de N. Rempart au coté du fleuve de Marais, entre le coté inférieur d'Esplanade au coté supérieur de Columbus, et du coté du bois de Marais au coté du fleuve de Derbigny, entre le coté inférieur d'Esplanade au coté supérieur de St-Bernard. Emplacement: 1444 N. Claiborne.

Cinquième precinct—Du coté du lac de Marais au coté du fleuve de Villeré, et du coté inférieur de l'Ave. St-Bernard au coté supérieur des Champs-Elysées. Emplacement: 1910 Urquhart.

Sixième precinct—Du coté du lac de Villeré au coté du fleuve de Johnson, et du coté inférieur de l'Ave. St-Bernard au coté supérieur de Bourbon. Emplacement: 1691 N. Claiborne.

Septième precinct—Du coté du lac de Villeré au coté du fleuve de Johnson, du coté inférieur du Bourbon au coté supérieur des Champs-Elysées. Emplacement: 2024 N. Derbigny.

Huitième precinct—Du coté du bois de Derbigny au coté du fleuve de Johnson, entre le coté inférieur d'Esplanade et le coté supérieur de l'avenue St Bernard, et du coté du bois de Johnson au coté du fleuve de Tonti, entre le coté inférieur d'Esplanade et le coté supérieur de Lapeyrouse. Emplacement: 1939 Lapeyrouse.

Neuvième precinct—Du coté du bois de N. Johnson au coté du fleuve de l'avenue Marigny et du coté inférieur de l'avenue St Bernard au coté supérieur des Champs Elysées. Emplacement: 4106 Français.

Dixième precinct—Du coté du bois de N. Johnson au coté du fleuve de Tonti, entre le coté inférieur de Lapeyrouse et le coté supérieur de l'avenue St Bernard et du coté du bois de Tonti au coté du fleuve de N. Broad, entre le coté inférieur d'Esplanade et le coté supérieur de l'avenue St Bernard. Emplacement: 1480 N. Rocheblave.

Onzième precinct—Du coté du bois de N Broad au coté du fleuve du Bayou S.Jean, et du coté supérieur de l'Avenue Marigny, et de l'Avenue St-Bernard au coté inférieur de l'Esplanade. Emplacement: 3030 Grande Route St-Jean.

Douzième precinct—Du coté inférieur du Bayou St-Jean au coté supérieur des Champs-Elysées, et du coté du bois de l'Avenue Marigny au Lac Pontchartrain. Emplacement: 3034 Gentilly.

HUITIEME WARD.
De l'Avenue des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette, du Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du fleuve au coté du fleuve de la rue de Chartres, et du coté inférieur des Champs Elysées au coté supérieur de l'Avenue Lafayette. Emplacement: 530 Espagne.

Deuxième precinct—Du coté du bois de la rue Chartres au coté du fleuve de Marais, et du coté inférieur de la rue Champs Elysées au coté supérieur de la rue Mandeville. Emplacement: 2340 Royale.

Troisième precinct—Du coté du bois de la rue Chartres au coté du fleuve de Bourgogne, et du coté inférieur de la rue Mandeville au coté supérieur de l'avenue Lafayette. Emplacement: 601 Espagne.

Quatrième precinct—Du coté du bois de la rue Bourgogne au coté du fleuve de la rue Marais et du coté inférieur de la rue Mandeville au coté supérieur de l'avenue Lafayette. Emplacement: 1117 St Roch.

Cinquième precinct—Du coté du bois de Marais au coté du fleuve de Derbigny, et au coté inférieur d'Espagne au coté supérieur de l'avenue Lafayette. Emplacement: 1412 St-Roch.

Sixième precinct—Du coté du bois de Marais au coté du fleuve de Derbigny, et du coté inférieur des Champs-Elysées au coté supérieur d'Espagne. Emplacement: 2247 N. Robertson.

Septième precinct—Du coté du bois de Derbigny au lac Pontchartrain, et du coté inférieur des Champs-Elysées au coté supérieur de l'avenue Lafayette. Emplacement: 1801 Champs-Elysées.

NEUVIÈME WARD.
De l'avenue Lafayette aux Limites Inférieures de la Ville; du Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du coté inférieur de l'avenue Lafayette au coté supérieur de St-Ferdinand, fleuve au coté du fleuve de Nord Rempart. Emplacement: 2717 Chartres

Deuxième precinct—Du coté inférieur de St-Ferdinand au coté supérieur de Montégut; fleuve au coté du fleuve de St-Claude. Emplacement: 2802 Royale.

Troisième precinct—Du coté inférieur de Montégut au coté supérieur de Louisa; fleuve au coté du fleuve de St-Claude. Emplacement: 832 Clouet.

Quatrième precinct—Du coté inférieur de Louisa au coté supérieur d'Elmire; fleuve au coté du fleuve de St-Claude. Emplacement: 3230 Dauphine.

Cinquième precinct—Du coté inférieur d'Elmire au coté supérieur de Pauline; fleuve au coté du fleuve de St-Claude. Emplacement: 3610 Bourgogne.

Sixième precinct—Du coté inférieur de Pauline au coté supérieur de Mazant; du fleuve au coté du fleuve de St Claude. Emplacement: 905 Alvar.

Septième precinct—Du coté inférieur de Mazant au coté supérieur de Sister, du fleuve au fleuve, St Claude. Emplacement: 4316 Dauphine.

Huitième precinct—Du coté inférieur de Sister au coté supérieur de Egania, du fleuve au coté du fleuve du St Claude. Emplacement: 5200 Dauphine.

Neuvième precinct—Du coté supérieur de Egania au United States Barracks; coté du fleuve de St Claude. Emplacement: 737 Flood.

Dixième precinct—Du coté inférieur de Lafayette Avenue au coté supérieur de St Ferdinand, entre N Rempart et St Claude, et delà de l'Avenue Lafayette (coté inférieur) au coté supérieur de Clouet. St Claude (coté du bois) au coté du fleuve de Urquhart. Emplacement: 2725 St Claude.

Onzième precinct—Du coté du bois de la rue Urquhart au Lac Pontchartrain, coté inférieur de l'avenue Lafayette au coté supérieur de Clouet. Emplacement: 1410 Port.

Douzième precinct—Du coté inférieur de Clouet au coté supérieur de Mazant, coté du bois de St-Claude au Lac Pontchartrain. Emplacement: 3169 St-Claude.

Treizième precinct—Du coté inférieur de Mazant à la ligne de paroisse, coté du bois de St-Claude au Lac Pontchartrain. Emplacement: 4803 St Claude.

DIXIEME WARD.
De la rue Félicité à la rue Première; du Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du fleuve au coté du fleuve de St-Thomas, et du coté supérieur de Félicité au coté inférieur de Joséphine. Emplacement: 515 Joséphine.

Deuxième precinct—Du fleuve au coté du fleuve de St-Thomas, et du coté supérieur de Joséphine au coté inférieur de Première. Emplacement: 548 rue Joséphine.

Troisième precinct—Du coté du bois de St-Thomas au coté du fleuve de Laurel, et du coté supérieur de Félicité au coté inférieur de Joséphine. Emplacement: 527 Joséphine.

Quatrième precinct—Du coté du bois de St-Thomas au coté du fleuve de Laurel, et du coté supérieur de Joséphine au coté inférieur de Première. Emplacement: 828 Joséphine.

Cinquième precinct—Du coté du bois de Laurel au coté du fleuve de Chestnut, et du coté supérieur de Félicité au coté inférieur de Joséphine. Emplacement: 907 Joséphine.

Sixième precinct—Du coté du bois de Laurel au coté du fleuve de Chestnut, et du coté supérieur de Joséphine au coté inférieur de Première. Emplacement: 913 Joséphine.

Septième precinct—Du coté du bois de Chestnut au coté du fleuve de St Charles, et du coté supérieur de Félicité au coté inférieur de Première. Emplacement: 2016 Prytanée.

Huitième precinct—Du coté du bois de St-Charles au coté du fleuve de Dryades, et du coté supérieur de Félicité au coté inférieur de Première. Emplacement: 1718 St-André.

Neuvième precinct—Du coté du bois de Dryades au coté du fleuve de Franklin et du coté supérieur de Félicité au coté inférieur de Première. Emplacement: Joséphine et Dryades.

Dixième precinct—Du coté du bois de Franklin au coté du fleuve de Freret et du coté supérieur de Félicité au coté inférieur de Première. Emplacement: 2220 Joséphine.

Onzième precinct—Du coté du bois de Freret au coté du fleuve de Tonti et du coté supérieur de Félicité et de Melpomene au coté inférieur de Première. Emplacement: 2539 avenue Jackson.

ONZIÈME WARD.
De la rue Première à la rue Toledano. Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du fleuve au coté du fleuve de St Thomas et du coté supérieur de Première au coté inférieur de Toledano. Emplacement, 516 avenue Washington.

Deuxième precinct—Du coté du lac de la rue St-Thomas au coté du fleuve d'Annonciation, et du coté supérieur de la rue Première au coté inférieur de Huitième. Emplacement: 705 Washington.

Troisième precinct—Du coté du lac de St-Thomas au coté du fleuve de Constance, et du coté inférieur de Toledano au coté supérieur de Huitième. Emplacement: 801 rue Harmony.

Quatrième precinct—Du coté du lac d'Annonciation au coté du fleuve de Constance et du coté supérieur de Première au coté inférieur de Huitième. Emplacement: 820 Washington.

Cinquième precinct—Du coté du lac de Constance au coté du fleuve de Chestnut, et du coté supérieur de la rue Première au coté inférieur de Toledano. Emplacement: 1044 Washington

Sixième precinct—Du coté du lac de Chestnut au coté du fleuve de St-Charles, et du coté supérieur de Première au coté inférieur de Toledano. Emplacement: 1332 Washington.

Septième precinct—Du coté du lac de St-Charles au coté du fleuve de Baronne, entre le coté inférieur de Toledano et le coté supérieur de Première, et du coté du lac de Baronne au coté du fleuve de Dryades, entre le coté inférieur de Toledano et le coté supérieur de Washington. Emplacement: 2804 Baronne.

Huitième precinct—Du coté du lac de Baronne au coté du fleuve de Dryades, entre le coté inférieur de Washington et le coté supérieur de Première, et du coté du lac de Dryades au coté du fleuve de Saratoga, entre le coté inférieur de Toledano et le coté supérieur de la rue Première. Emplacement: 1810 rue Quatrième.

Neuvième precinct—Du coté du lac de Saratoga au coté du fleuve de Freret et du coté supérieur de Première au coté inférieur de la rue Toledano. Emplacement: 2201 Avenue Washington.

Dixième precinct—Du coté du lac de Freret à la Melpomene Tail Race et du coté supérieur de Première au coté inférieur de la rue Toledano. Emplacement: 2707 Avenue Washington.

DOUZIÈME WARD.
De la rue Toledano à l'avenue Napoléon. Du Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du fleuve au coté du fleuve de Annonciation et du coté supérieur de Toledano au coté inférieur de l'avenue Napoléon. Emplacement: 4004 Tchoupitoulas.

Deuxième precinct—Du coté du fleuve de Magasin au coté du bois d'Annonciation et du coté supérieur d'Amelia au coté inférieur de l'avenue Napoléon. Emplacement: 836 Berlin.

Troisième precinct—Du coté du fleuve de Magasin au coté du bois d'Annonciation et du coté inférieur d'Amelia au coté supérieur de Toledano. Emplacement: 817 Aline.

Quatrième precinct—Du coté du bois de Magasin au coté du fleuve de l'avenue St Charles et du coté inférieur de Général Taylor au coté supérieur de Toledano. Emplacement: 3701 Magasin.

Cinquième precinct—Du coté du bois de Magasin au coté du fleuve de l'avenue St Charles, et du coté supérieur de Général Taylor au coté inférieur de l'avenue Napoléon. Emplacement: 4029 Magasin.

Sixième precinct—Du coté du bois de l'avenue St-Charles au coté du fleuve de Dryades, et du coté inférieur de l'avenue Napoléon au coté supérieur de Toledano. Emplacement: 4015 Baronne.

Septième precinct—Du coté du bois de Dryades au coté du fleuve de Broad, et du coté inférieur de l'avenue Napoléon au coté supérieur de Toledano. Emplacement: 2404 Marengo.

TREIZIÈME WARD.
De l'avenue Napoléon à l'avenue Peters. Du Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du fleuve au coté du fleuve, d'Annonciation et du coté supérieur de l'avenue Napoléon et du coté inférieur de l'avenue Peters. Emplacement. 4438 Tchoupitoulas.

Deuxième precinct—Du coté du lac d'Annonciation au coté du fleuve de Constance et du coté supérieur de l'avenue Napoléon au coté inférieur de l'avenue Peters. Emplacement: 4539 Laurel.

Troisième precinct—Du coté du lac de Constance au coté du fleuve de Colisée et du coté supérieur de l'avenue Napoléon au coté inférieur d'Upperline. Emplacement. 4601 Constance.

Quatrième precinct—Du coté du lac de Constance au coté du fleuve de Colisée, et du coté supérieur de Upperline au coté inférieur de l'Avenue Peters. Emplacement: Bellecastle, entre Magasin et Camp.

Cinquième precinct—Du coté supérieur de l'Avenue Napoléon au coté inférieur de Bordeaux, de Colisée à l'Avenue St-Charles, de là le long du coté du lac de l'Avenue St-Charles à Upperline, du coté inférieur de Upperline à Broad, et du coté du fleuve de Broad au coté du lac de Colisée. Emplacement: 2009 Valence.

Sixième precinct—Du coté supérieur de Bordeaux de Colisée à l'Avenue St Charles, de là le long du coté du fleuve de l'Avenue St Charles à Upperline, de là le long et comprenant le coté supérieur de Upperline, de l'Avenue St Charles à Broad, du coté inférieur de l'Avenue Peters et du coté du fleuve de Broad au coté du lac de Colisée. Emplacement: 4833 Prytanée.

QUATORZIÈME WARD.
De l'Avenue Peters à la rue Lowerline; du Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du fleuve au coté du fleuve de Colisée, et du coté supérieur de l'avenue Peters au coté inférieur de l'avenue Nashville. Emplacement: 5619 Magasin.

Deuxième precinct—Du fleuve au coté du fleuve de Magasin, et du coté supérieur de l'avenue Nashville au coté inférieur du Parc Audubon. Emplacement: 600 State.

Troisième precinct—Du fleuve à Melpomene Tail Race et du coté inférieur d'Audubon Park et Jesuits Place au coté inférieur de Lowerline. Emplacement Zeither et Audubon.

Quatrième precinct—Du coté du bois de Magasin au fleuve; coté de l'avenue St Charles du Boulevard Exposition au coté supérieur de l'avenue Nashville. Emplacement: Exposition Boulevard et Hurst.

Cinquième precinct—Du coté du bois de Colisée au coté du fleuve de l'avenue St Charles, du coté inférieur de l'avenue Nashville au coté supérieur de l'avenue Peters. Emplacement: Arabella et Perrier.

Sixième precinct—Du coté du bois de l'avenue St Charles au Melpomene Tail Race, entre le coté supérieur de l'avenue Peters et le coté du bois de Broad et Lowerline de la place des Jésuites. Location: Magnolia, entre Calhoun et l'avenue Palmer.

QUINZIÈME WARD.
Tout le Cinquième District (anciennement Alger).

Premier precinct—Du fleuve au coté du fleuve de l'avenue Pélican, et du fleuve au coté du fleuve de Verret. Emplacement: 327 Morgan.

Deuxième precinct—Du coté du bois de l'avenue Pélican au coté du fleuve de l'avenue Opelousas, et du fleuve au coté du fleuve de Verret. Emplacement: 418 Bouny, près Pélican.

Troisième precinct—Du coté du bois de l'avenue Opelousas à la ligne de démarcation de la paroisse de Jefferson, et du fleuve au coté du fleuve des rues Verret et Hermosa. Emplacement: 737 avenue Brooklyn.

Quatrième precinct—Du fleuve au coté du fleuve de l'Avenue Pelican, et du coté inférieur de Verret au coté supérieur de l'Avenue Whitney. Emplacement: 645 rue Patterson.

Cinquième precinct—Du coté du bois de l'Avenue Pelican au coté du fleuve de l'Avenue Opelousas, et du coté inférieur de Verret au coté supérieur de l'Avenue Whitney. Emplacement: 501 rue Belleville.

Sixième precinct—Du coté du bois d'Opelousas à la ligne de borne de la paroisse Jefferson, et du coté inférieur de Verret et Hermosa au coté supérieur de Whitney. Emplacement: 801 avenue Slidell.

Septième precinct—Du coté inférieur de l'avenue Whitney à la ligne de borne de la paroisse Plaquemines, et du fleuve au bois. Emplacement: Chemin Public et l'allée de Lee.

SEIZIEME WARD.
De la Rue Lowerline à l'Avenue Carrollton; Fleuve au Bois.

Premier precinct—Du coté supérieur de Lowerline au coté inférieur de Carrollton, et du fleuve au coté du fleuve de St-Charles. Emplacement: 7600 St-Charles.

Deuxième precinct—Du coté du lac de St-Charles au coté du fleuve de Jeannette et du coté inférieur de Carrollton au coté supérieur de Lowerline. Emplacement: 7610 Barthe.

Troisième precinct—Du coté du lac de la rue Jeannette à la Melpomène Tail Race, et du coté inférieur de l'avenue Carrollton au coté supérieur de la rue Lowerline. Emplacement: 1701 Ave Carrollton.

DIX SEPTIEME WARD.
De l'avenue Carrollton à la rue Protection du fleuve au bois.

Premier precinct—Du fleuve au coté du fleuve de la rue Jeannette, et du coté supérieur de l'avenue Carrollton au coté inférieur de Cambronne. Emplacement: 8300 rue Oak

Deuxième precinct—Du fleuve au coté du fleuve de la rue Jeannette, et du coté supérieur de Cambronne à la Levée de Protection. Emplacement: 1003 rue Jollet.

Troisième precinct—Du coté du lac de la rue Jeannette au coté du fleuve de Mobile, et du coté supérieur de l'Avenue Carrollton à la Levée de Protection. Emplacement: 8212 rue Green.

Quatrième precinct—Du coté de la rue Mobile au Lac Pontchartrain, et du coté supérieur à l'Avenue Carrollton et coté supérieur du New Basin Canal à la Protection de Levée. Emplacement: 3038 Avenue Carrollton.

WILLIAM J. O'CONNOR,
Inspecteur de Police.

21 oct—21 24 26

## VENTES A L'ENCAN

# I. B. Rennyson.

VENTE JUDICIAIRE

INTERDICTION DE HENRY BUTKER.

No 92.756 C. C. de D. Division C.

ATTENTION SPECULATEURS ET CONSTRUCTEURS DE DEMEURES.

Propriétés Commerciale de Valeur et de Résidence sur la Rue Broadway, entre Général Hood et Ferdinand, Ilet Rue Audubon.

Un Magnifique Cottage Simple, No 285 rue Broadway, coin Général Hood, sur deux magnifiques terrains, mesurant ensemble 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, comprenant vestibule de 6 pieds, grand salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain et office retiré, ayant galerie sur le devant, galerie sur le côté et en arrière, en parfait état.

Un Grand Entrepôt à deux étages avec hangars et écuries, etc, No 245 rue Broadway, coin Ferdinand, sur quatre terrains, mesurant ensemble 120 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

Un Marché Privé No 265 rue Broadway, entre les rues Général Hood et Ferdinand, sur un terrain mesurant 30x120.

Trois Terrains Vacants remblayés au degré avec barrière, etc., rue Broadway, entre les rues Ferdinand et Général Hood, mesurant chacun 30x120.

Un Terrain Vacant rue Broadway, entre les rues Magasin et Meadow, l'ilet rue Audubon.

Un Terrain Vacant rue Audubon, entre les rues Magazine et Meadow, l'ilet rue Broadway, faisant connection au lot dans le fond de la rue Broadway, les dimensions sont décrites plus bas.

A l'Encan JEUDI, le 27 Octobre 1910, A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, maintenant absent en congé, je vendrai la propriété ci après décrite, à l'encan, JEUDI, le 27 octobre 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 32 Greenville, borné par les rues Broadway, Audubon (autrefois Chestnut), Ferdinand et Général Hood (autrefois Olivier), désignés par les Nos un et deux sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 15 juin A. D. 1910, lesquels dits lots mesurant chacun, d'après ledit devis, trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles; le lot No un formant l'encoignure des rues Broadway et Général Hood; les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No municipal 285 rue Broadway.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par le No Trois sur le plan ci-devant mentionné de H. C. Brown, député voyer de ville, lequel dit lot d'après ledit devis commence à une distance de soixante pieds de l'encoignure de la rue General Hood, et mesure trente pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations ci-dessus consistant d'un hangar dans le fond du dit terrain.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par le No Quatre sur ledit plan ci-dessus mentionné de C. H. Brown, député-voyer, lequel dit lot d'après ledit devis commence à une distance de quatre-vingt dix pieds de l'encoignure de la rue Général Hood et mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent consistant d'un hangar dans le fond dudit lot.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par le lot No cinq sur ledit devis ci-dessus mentionné de H. C. Brown, député-voyer de ville, lequel dit lot d'après ledit devis mesure trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistant d'un "shoo de bosher" désignées par le No municipal 265 rue Broadway.

5° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans les mêmes District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par le No six sur le plan ci-avant mentionné de H. C. Brown, député voyer de ville, lequel dit lot d'après ledit devis, commence à une distance de 120 pieds de l'encoignure de la rue Ferdinand et mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles; les améliorations qui s'y trouvent consistant d'un hangar dans le fond du dit lot.

6° Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon, dépendant situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désigné par les Nos sept, huit, neuf et dix sur ledit devis ci-dessus mentionné de H. C. Brown, député-voyer de ville, lesquels dits lots d'après ledit devis mesurent chacun trente pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Le lot No dix formant l'encoignure des rues Broadway et Ferdinand. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 245 rue Broadway.

7° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 17 de Greenville, borné par les rues Magasin (autrefois Foucher) Chestnut (maintenant Audubon), Market (maintenant Meadow) et Sud Market (maintenant Broadway), désigné sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, le 8 décembre 1900 et annexé à une vente à la ville de la Nouvelle-Orléans par acte pardevant Frederick Zengel, notaire, le 26 février 1901, par les lettres A et B, et le lot A commençant à un point 118 pieds 3 pouces de distance de l'encoignure de la rue Magasin, et mesurant de là s'étendant vers la rue Meadow 31 pieds 9 pouces de face à la rue Audubon sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 90 pieds 8 pouces. Le dit lot B mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Broadway ou l'avenue Leake, trente-et-un pieds neuf pouces sur sa ligne du fond, le séparant du fond du lot A, par une profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Magasin de 69 pieds 7 pouces et 4 lignes, et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Meadow, de 91 pieds 10 pouces; lesdits lots de terre formant une portion de terre s'étendant au travers du dit ilet de ladite rue Audubon à ladite rue Broadway ou l'avenue Leake et formant une partie de subdivision du lot original No cinq du dit ilet No 17 de Greenville, lequel ilet est maintenant borné comme il apparait sur ledit devis ci-dessus référé par les rues Foucher, maintenant Magasin, Audubon, autrefois Chestnut, Meadow, autrefois Market, Broadway et l'avenue Leake.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1910, et payer pour l'acte ou les actes de vente pardevant Alphonse J. Cuneo, notaire, et déposer 10 0/0 avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.

25 sept—25—oct 2 9 16 23 27

## VENTES A L'ENCAN,

# Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 6125 6127 rue Annonciation.

UN TERRAIN VACANT CONTIGU,

Rue Annonciation.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 6117 rue Annonciation.

VENTE EN PARTAGE.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 22 novembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District rendu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé, le 9 septembre 1910, et signé le 15 septembre 1910, dans l'affaire de Palmyra Mary Beauvais vs les mineurs Bessie Daze Noel Beauvais et als. No 94.210 du dossier de ladite Cour, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Frances Beauvais. No 82,130 du dossier de la Cour Civile de District, et en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de William C. Beauvais. No 93,301 du dossier de la Cour Civile de District, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les Nos Municipaux 6125 et 6127 rue Annonciation, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro Quinze du Faubourg Burtheville, borné par les rues Annonciation (autrefois Preston), Webster et Laurel (autrefois Market) et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot lettre A sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 5 août 1910, annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910, pour référence. Ledit lot commençant à un point cent vingt pieds de l'encoignure de l'avenue Henry Clay, de là s'étendant vers la rue Webster, mesurant trente et un pieds, huit pouces et sept lignes de face à la rue Annonciation [autrefois] Preston, la même mesure en largeur sur la ligne au fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot, lettre A, est composé du tout du lot original, désigné sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth, pardevant Joseph D. Taylor, ancien notaire en cette ville, le 18 janvier 1894, par le numéro douze et d'une petite portion contigue audit lot numéro douze du lot désigné sur ledit devis par le numéro treize dudit ilet.

Les améliorations comprenant un cottage double connu comme Nos 6125-6127 rue Annonciation, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar, etc.

Deuxième—Un certain lot de terre vacant, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet ci-dessus mentionnés, désigné sur ledit plan de Edgar Pilié, voyer, annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910 par la lettre B. Ledit lot B est contigu au lot lettre A sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant d'après ledit plan vingt-sept pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot lettre B est composé de la plus grande partie du lot désigné sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat, passé devant Joseph D. Taylor, le 18 juin 1894, par le No treize dudit ilet.

Troisième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le No municipal 6117 rue Annonciation, situé dans le même district et ilet ci-dessus mentionné, désigné sur le plan ci-devant mentionné par Edgar Pilié, voyer annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire, le 5 août 1910, pour référence par le numéro quatorze et aussi sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 18 juin 1894, lequel dit lot mesurant trente-deux pieds et trois lignes de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent seize pieds onze pouces entre lignes parallèles; ledit lot Numéro Quatorze est contigu au lot lettre B, ci-dessus décrit.

Les améliorations comprennent un cottage simple, connu comme No 6117 rue Annonciation, contenant 4 chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1910, et devant déposer 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et retenus par les vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. B. Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat.

21 oct—21 28 30—nov 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE COTTAGE SIMPLE BIEN CONSTRUIT ET ELEVE DE TERRE

No 818 AVE JACKSON,

entre les rues Laurel et Annonciation.

Succession de Mme Vve Mary P. Greenleaf.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.—No 94,280.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 15 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé du 3 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Laurel et Annonciation, désigné comme lot numéro Cinq sur un plan dressé par Henry Mollhausen, architecte, sous la date du 25 janvier 1844 et déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et s'étendant à l'arrière à une allée dans le fond; les dites mesures étant toutes plus ou moins.

Etant la même propriété qui a été acquise par ladite Mme Mary P. Greenleaf, par achat de la succession de Anna M. Martin, par acte pardevant John Bendernagle, ancien notaire, le 16 juillet 1837, enregistré au Bureau des Transferts de cette paroisse en le livre 124, folio 869.

Les améliorations comprennent un cottage simple élevé de terre connu comme No 818 avenue Jackson, contenant salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher, sous-basement, galeries, vestibules, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans par billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt au moment de la vente, assumer toutes les taxes pour l'année 1910 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. F. Brewer, notaire.

15 oct—15 16 23 30—nov 6 13 15

## AVIS AUX CREANCIERS.

Sam et Guy Stone vs Jno C. Stone Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 92.735 — Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par N. R. Freeland, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—H. W. Robinson, avocat.

25 oct—25 29—nov 4

## VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 93 915 — Cour Civile de District—Succession de Coligiro Coltraro et Epouse—COTTAGE DOUBLE, 920-22 rue Julie l'ilet avenue Howard, les rues Baronne et Dryades, à l'encan MARDI, le 22 novembre 1910.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Succession de Congiro Coltraro et épouse dossier No 93,915, ledit ordre daté et signé du 19 octobre 1910 et adressé à J. L. Onorato, encanteur j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, le MARDI, 22 novembre 1910, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc. qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie Delord, Baronne et Dryades désigné par le numéro 68. Le lot 68 mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face à la rue Julie vingt-six pieds dans le fond sur une allée de quinze pieds de largeur et cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations portant les numéros municipaux 920 et 922 rue Julie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a due une année après la date à sept pour cent par an d'intérêt, garantie par les clauses de lien de vendeur et hypothèque, que tous les frais de cette vente, incluant les frais de l'acte de vente pardevant Jefferson C. Wa[illegible], notaire, et certificats requis, etc., devant être aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant informer le pétitionnaire dans l'affaire ci-dessus intitulée en moins de vingt jours de la date de l'adjudication si oui ou non il a l'intention d'accepter le titre et en cas qu'il n'avise pas le pétitionnaire en ce temps, son dépôt sera confisqué. Au moment de l'adjudication l'acquéreur aura à déposer dix pour cent comptant avec l'encanteur comme argent de bonne foi sur le prix d'achat, ledit dépôt devant être sans intérêt. L'acquéreur devant aussi assumer les taxes de 1910.

J. L. ONORATO.

Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

Dart Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

20 oct—20 23 30—nov 6 13 20 22

# Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS.

No 2616 RUE CONSTANCE.

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Robert S. Fegan.

No 91,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau 339 rue Carondelet—MARDI, le 22 novembre 1910 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 20 octobre 1910, de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Le joli cottage simple en bois deux étages dans le fond No 2616 rue Constance, retiré de la banquette, contenant galeries, 7 chambres, etc., sur un certain lot de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, désigné par le lot No douze dans l'ilet No cent treize, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par les rues Troisième, Laurel, Constance et Quatrième, sur un plan dressé par H. Moelhausen, architecte et voyer, daté du 27 mars 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville. Lequel dit lot mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent dix-sept pieds 2 pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Comptant. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur doit assumer les taxes de 1910.

22 oct—22 30—nov 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

BIBLIOTEQUE DE LOI ET MEUBLES.

SUCCESSION DE SAMUEL L. GILMORE

No 94,264—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet

Samedi, 29 octobre 1910, à 11 h. a.m.

Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 17 octobre 1910 de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite cour Division D, dans la susdite affaire, les effets suivants dans nos bureaux No 339 rue Carondelet:

Un lot de livres de loi et deux bibliothèques, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux. Livraison immédiate.

18 oct—18 23 28 29

# Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le 7ième District.

Succession de Mme Edward Rau.

No 72,489—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé le 10 octobre 1910, par l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, in re succession de Mme Edward Rau, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans le 7me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Adams, Hillary et Troisième (maintenant Elm), désigné par le No 22 dudit ilet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 127 pieds 6 pouces, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Deibel, notaire; 10 0/0 de dépôt sur adjudication.

Carl C. Friedrichs, avocat.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion pour Placement

Le Carré d'Ilet de Valeur dans le Troisième District, Faisant Face à l'Avenue St-Roch, les rues Galvez, Johnson et Espagne.

Succession de François Lacroix.

No 9,804 —Cour Civile de District, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—JEUDI, le 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté du 21 décembre 1906, dans l'affaire et pour le compte de la succession de François Lacroix, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Un certain ilet de terre dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 1021, borné par l'avenue St-Roch, les rues Galvez, Johnson et Espagne, mesurant 321 pieds 3 pouces 7 lignes de face à l'avenue St-Roch et aussi sur la rue Espagne, et 270 pieds 2 pouces sur les deux rues Galvez et Johnson. Ledit ilet est subdivisé en 24 lots (1 à 24) d'après un devis de Edgar Pilié, voyer, daté 23 août 1910. Sans doute cet ilet est un des choix du Troisième District faisant face au Parc St-Roch et la Place Indépendance, entouré par plusieurs résidences de choix et modernes, s'améliorant constamment et à proximité de marchés, écoles, etc.

Conditions de la vente—Comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Charles Schneidau, notaire, un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Wm Winans Wall, avocat.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

## AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Michael Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 93,017 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William J. Walsh, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John D. Grace, avocat.

19 oct—19 23 28

Succession de Mme Bernadina Buesing.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,492—Division A—Attendu que Mme Maria Bernadina Buesing, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Bernadina Buesing, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Johnston Armstrong, avocat.

19 oct—19 23 28

# Jas. A. Brennan et fille

Vente en Partage, Sans Limite,

DE TERRAINS DE VALEUR DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Cinq Encoignures, Rue Miro et Touro, Ilet Tonti et Français,

Huit Grands Terrains, Coin des Rues Miro et Bourbon, l'Ilet Tonti et Touro.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Charles A. Gerard et als vs Raymond F. Weissert et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 94,284

IL sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 25 octobre 1910, à midi par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 15 septembre 1910, et signé en Cour ouverte le 21 septembre 1910 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Cinq lots de terre dans l'ilet 86 (maintenant 1174) borné par les rues Force (maintenant Tonti), Union (maintenant Touro) Libéral (maintenant Miro) et Français, désignés comme lots Nos 18 à 22 inclusivement, contigus, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots 18 à 21 inclusivement mesurant chacun trente [30'] pieds de face à la rue Union [maintenant Touro] sur cent trente [130'] pieds de profondeur, le lot 21 formant l'encoignure des rues Miro et Touro. Le lot 22 mesurant trente [30'] pieds de face à la rue Miro sur cent cinquante [150'] pieds de profondeur, le tout en mesure française.

Deuxième—Huit lots de terre dans l'ilet No 87, (maintenant 1175) borné par les rues Force (maintenant Tonti), Bagatelle (maintenant Bourbon), Libérale (maintenant Miro) et Union (maintenant Touro), désignés comme lots Nos 14 à 21 inclusivement, et mesurant chacun trente (30') pieds de face à la rue Bourbon sur cent trente (130') pieds de profondeur. Le lot 21 formant le coin des rues Miro et Bourbon.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a en un ou en deux ans après la date avec intérêt au taux de huit pour cent par an, sur les paiements différés, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, la portion du crédit devant être garantie par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété et l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes sur la propriété pour 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et de payer pour tout certificats et frais des actes de vente devant être passé pardevant Fred Zengel, notaire, les dits actes de vente devant contenir les clauses usuelles et coutumières de sécurité

24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

# National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons terrains propres à y bâtir rue Joseph, entre Freret et S. Robertson. Dans l'affaire de Max Abraham vs Mme Rose Levy, veuve de Bernard Seegel. No 94,747. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

En vertu d'un jugement rendu et signé dans la susdite affaire portant le numéro intitulé plus haut, datée du 10 octobre 1910 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B de ladite Cour, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de ladite Cour, actuellement absent en vacances, je vendrai à l'encan JEUDI, 17 novembre 1910, à midi, à la Bourse d'Encan, 311 rue Baronne:

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numeros cinq et six du carré No 612, borné par les rues Joseph, Freret, Octavia et S. Robertson, sur un plan dudit carré dressé par S. G. Del'Isle, voyer, daté du 6 juin 1896, une copie certifiée duquel est annexée à un acte passé pardevant B. Ory, notaire, le 7 mai 1899. D'après ledit plan lesdits terrains mesurent chacun trente pieds, trois pouces de façade rue Joseph, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste s'il y en a garantis par lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité et portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, sur les paiements remis l'intérêt payable annuellement. L'acquéreur en outre du montant de l'adjudication devant assumer les paiements de tous les certificats requis et des taxes pour l'année 1910 et les dépenses de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de dix pour cent du montant de l'adjudication, entre les mains de

CHARLES ROTH, Encanteur.
National Realty Co.

Lyle Saxon, avocat du demandeur.
Fred C. Marks, avocat de la défenderesse.

16 oct—16 23 30—nov 6 13 17

## AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Luigi Colombo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 92,6[illegible]6—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Antonio Colombo, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Guy M. Herner, avocat.

20 oct—20 24 29

Succession de Horatio Lange.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94,556—Division B—Attendu que Mme Louise Aldigé, veuve de Horatio Lange a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Horatio Lange, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan & Dart, avocats.

20 oct—20 24 29

Succession de Ernest F. Populus.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 94,331 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Wismie Populus, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. F. Walton, avocat.

18 oct—18 22 27